

ABONNEMENTS

Ordinaire : 6 F

De soutien : à partir de 10 F

2 365-76 RENNES

« Le Peuple breton » - BP 103

Aujourd'hui, être libre
c'est être informé

LE PEUPLE BRETTON

ORGANE DE L'UNION DEMOCRATIQUE BRETONNE

Après les manifestations
agricoles

LA RÉVOLUTION D'OCTOBRE ET LES MINORITÉS

LA RÉVOLTE DES RÉGIONS SOUS-DÉVELOPPÉES

À la suite des récentes manifestations agricoles, nous avons consacré un article à l'étude des « tendances actuelles du syndicalisme agricole ». Il est nécessaire de revenir sur ce sujet, car ces manifestations revêtent une importance capitale, en ce sens qu'elles ont été, particulièrement en Bretagne, l'expression de la colère et de la révolte des agriculteurs des régions périphériques contre la politique agricole française et les orientations libérales du Marché Commun en matière agricole : prise de conscience qui s'est exprimée de façon plus ou moins claire selon les individus et les régions.

Avant de préciser la portée véritable des actions paysannes actuelles et d'en dégager les principaux enseignements politiques, deux remarques préliminaires s'imposent :

1) Ce mouvement de protestation a revêtu un caractère essentiellement populaire et a été le contraire même de la campagne de revendications plus ou moins traditionnelle lancée par un syndicat : pressés par la base, les dirigeants de la F.N.S.E.A. (Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles) ont dû prendre, sans enthousiasme, la décision d'organiser une journée nationale d'action afin d'éviter d'être mis en cause par leurs propres adhérents des régions d'élevage. En outre, le déroulement de plusieurs manifestations a montré clairement l'ampleur du mécontentement et la ferme détermination des agriculteurs, lors des défilés « dans le calme et la dignité » : les dirigeants syndicaux eussent-ils cherché à contenir leurs troupes qu'ils n'y seraient certainement pas arrivés.

2) La Bretagne a occupé la première place dans ce combat :

● Elle en a été à l'origine, par la journée du 26 juin 1967 de Redon ;

● C'est elle qui a fait preuve de la plus grande combativité, en particulier à Quimper.

Aussi est-il important d'analyser de façon plus précise le sens de la révolte des agriculteurs bretons, ce qui est d'autant plus nécessaire que cette signification a maintes fois été dénaturée ou mal exprimée, à commencer par la F.N.S.E.A. elle-même.

POURQUOI CES MANIFESTATIONS ?

Différentes interprétations ont été données à ces manifestations :

* Un problème de prix ?

Pour les uns, dont E. Faure, il s'agit surtout en quelque sorte d'un simple problème technique : les productions animales connaissent actuellement des difficultés sérieuses, liées à des prix insuffisamment rémunérateurs ; d'où le mécontentement des éleveurs des régions de petite culture ; mais il ne s'agit là que de difficultés conjonctuelles provoquées par un malheureux concours de circonstances (sécheresse de l'été, etc...) et le problème est virtuellement résolu. En

outre, le ministre de l'Agriculture s'engage à obtenir une petite révision des prix communaux en faveur des productions animales.

Mais un relèvement substantiel des prix profiterait essentiellement aux producteurs des régions riches et bien placées (Pays-Bas, France de l'Est, etc...), risquant de provoquer une surproduction fatale aux régions périphériques en incitant les « céréaliers » à développer les élevages industriels : toute action sur les prix qui n'est pas sélective, profite essentiellement à l'agriculture capitaliste et diminue d'autant les chances réelles des autres régions.

* La mort des paysans ?

Le plus généralement on considère que les difficultés actuelles de l'agriculture sont liées à l'insertion de l'activité agricole de forme artisanale dans l'économie générale ; c'est donc le problème de l'agriculture archaïque, de la petite exploitation victime de la « mutation » économique inéluctable, qui serait en cause ; bref un problème d'ordre social dont le gouvernement, « qui a déjà beaucoup fait pour l'agriculture », viendra à bout avec un peu de patience (ne serait-ce qu'en éliminant le problème !).

Mais il est faux de prétendre que ce sont seulement les petits agriculteurs condamnés par le progrès qui manifestaient le 2 octobre ; bien au contraire, ce sont les jeunes agriculteurs, ceux qui ont fait de remarquables efforts d'équipement et qui sont parvenus à un niveau technique souvent égal à celui des Hollandais par exemple, qui ont manifesté avec le plus de violence, parce que leur situation géographique, jointe au sous-équipement dans lequel leur région est maintenue par le régime, ne leur permet pas de « s'en tirer » dans une économie de marché.

* La condamnation des régions périphériques :

Ce que l'on veut faire passer pour une « Jacquerie », pour une révolte aveugle et négative contre une évolution économique inéluctable (la disparition progressive d'une agriculture familiale archaïque, économiquement indéfendable) est en fait la révolte des régions pauvres contre le sort que leur réserve le libéralisme en agriculture. Si le progrès économique conduit à la disparition d'une certaine agriculture artisanale improductive, ce qui est mis en cause par les agriculteurs bretons, ce n'est pas la nécessité de cette transformation des structures, ni même l'insuffisance notoire de l'action du gouvernement pour résoudre les problèmes sociaux liés à cette mutation, mais le libéralisme économique lui-même qui conduit à l'asphyxie des régions périphériques et à une sous-rémunération permanente des agriculteurs de ces secteurs géographiques, et cela quels que soient leurs efforts de modernisation.

Le combat des paysans bretons n'est

(Suite page 3)

En France, la presse (parisienne ou régionale), la radio et la T.V. n'ont retenu, dans l'ensemble, du cinquantième anniversaire de la Révolution d'Octobre 1917 que l'aspect spectaculaire des cérémonies officielles qui se sont déroulées à cette occasion en U.R.S.S. et dans les autres pays socialistes. On s'est peu étendu, en revanche, sur les principes mêmes de cette Révolution, qui a cependant marqué une étape capitale dans l'histoire du monde contemporain. Peut-être les Français font-ils un complexe devant la Révolution russe ; celle-ci n'éclipse-t-elle pas une Révolution française aujourd'hui vieille de près de deux cents ans et marquée par son caractère essentiellement bourgeois ?

Pourtant, ces mêmes Français, qui se prennent pour le peuple le plus avancé et le plus intelligent de la terre, tireraient le plus grand profit à méditer les principes fondamentaux de la Révolution d'Octobre. Parmi ceux-ci, il en est un que l'on a trop souvent tendance à méconnaître ou à minimiser et qui, pour nous Bretons progressistes, revêt une valeur toute particulière : celui de l'auto-détermination de toutes les nationalités, de toutes les ethnies, dans le cadre d'une fédération des peuples socialistes. Dès le 26 octobre 1917, alors que le Palais d'Hiver vient à peine d'être pris d'assaut par les forces révolutionnaires, le II^e Congrès des Soviets proclame que le pouvoir soviétique « assurera à toutes les nationalités vivant en Russie le droit absolu de disposer d'elles-mêmes. » C'est dire qu'il ne s'agissait pas là pour la Révolution triomphante d'un principe secondaire, accessoire, mais d'une de ses idées-forces, au même titre que la paix démocratique immédiate, la terre aux paysans et le contrôle par les ouvriers de la gestion des entreprises.

Ce principe, on le sait, s'est traduit dans la Constitution soviétique de 1922, qui a remplacé la vieille Russie unitaire par un Etat fédéral comprenant quatre Républiques fédérées : le nombre de celles-ci a été porté à sept en 1929 et à onze en 1936. Depuis la deuxième guerre mondiale, il y a quinze Républiques fédérées en U.R.S.S. Chacune d'entre elles possède sa constitution, son gouvernement, son Soviet suprême, son drapeau, son hymne national ; elle a des administrations, des tribunaux, des universités, des écoles, des journaux, des émissions de radio et de télévision dans sa propre langue.

Il ne s'agit pas là, comme on le croit parfois en France, d'un système qui serait imposé par l'immense étendue du territoire de l'ancienne Russie ; en réalité, l'autonomie a un fondement ethnique, ce qui explique que la République fédérée de Russie a plus de cent millions d'habitants, alors que les plus petites Répu-

bliques fédérées n'ont guère plus d'un million d'habitants. Les Républicains d'Arménie et de Géorgie ont une population moins nombreuse que celle de la Bretagne. De plus, le système soviétique comporte, outre des Républiques fédérées, des Républiques autonomes, des régions autonomes et des arrondissements nationaux, ce qui permet de donner à chaque nationalité un statut correspondant à sa situation particulière.

Nous n'ignorons certes pas les critiques auxquelles la politique soviétique a donné lieu dans bien des domaines. Il est certain que le large fédéralisme culturel accordé aux diverses nationalités est compensé, en U.R.S.S., par l'existence d'un parti unique fortement centralisé et commun à l'ensemble de l'Union. En ce qui concerne la politique des nationalités elle-même, on a pu constater parfois un certain décalage entre les principes et leur application ; il n'est pas douteux, par exemple, que le droit de sécession reconnu dans la Constitution soviétique aux différentes Républiques fédérées est resté jusqu'ici assez théorique.

Malgré tout, le fédéralisme soviétique constitue un progrès considérable, une véritable révolution par rapport au système qui régnait dans la Russie des tsars jusqu'en 1917 et par rapport à celui que nous connaissons encore dans la France bourgeoise et gaulliste de 1967. L'absolutisme allait de pair, dans l'Empire russe, avec l'oppression des nationalités autres que la nation russe proprement dite. Des pays comme la Finlande ou la Pologne étaient réduits au rang de « provinces » et soumis à une russification systématique. Quant à la condition des Ukrainiens, des Géorgiens, des Lettons, des Estoniens, des Lithuaniens et plus encore des ethnies allogènes du Caucase et d'Asie, elle demeurera jusqu'au bout celle de populations considérées comme inférieures dont il fallait s'assurer la soumission par la négation et leur originalité ethnique et culturelle.

Les arguments invoqués pour défendre la politique d'assimilation étaient les mêmes que ceux du gouvernement français en Alsace, en Bretagne, au Pays Basque, en Catalogne ou en Corse : mépris pour les non-russes, désir d'unification, crainte du « séparatisme ». A cet égard, un réactionnaire russe comme le ministre tsariste Pobédonostev, le théoricien de la « slavophilie » et l'adversaire

(Suite page 4)

Composition linotype à façon
REVUES - TABLEAUX - THÈSES
LINARMOR
15, rue des Fossés - RENNES

LA REVOLUTION D'OCTOBRE ET LES MINORITES

(SUITE DE LA PAGE 1)

scharné de toutes les minorités de l'Empire, ne raisonnait pas autrement que Gaston Doumergue qui, étant ministre français de l'Instruction publique, opposa une fin de non-recevoir à une délégation de députés bretons de gauche venus lui demander d'autoriser l'enseignement de la langue bretonne.

La centralisation russe n'avait d'égalé que la centralisation française et les gouverneurs nommés par Saint-Petersbourg avaient des pouvoirs comparables à ceux de nos préfets nommés par Paris. Si le militaire français a fait des Bretons, des Algériens et des Sénégalais ses mercenaires de choix, le militarisme tsariste n'a pas hésité de son côté à utiliser ses allogènes comme chair à canon dans les guerres impérialistes de 1905 et de 1914. En 1917, année de la Révolution russe, nombreux ont été les Bretons qui se sont levés sur le front français ou dans la flotte de la Mer noire : ils ont été moins heureux que les soldats des régiments de Pétergrad ou que les marins de Cronstadt, qui ont contribué d'une manière décisive au succès de la Révolution d'Octobre.

Le mérite de Lénine, — mérite d'autant plus grand que, d'origine russe, il appartenait lui-même à l'éthnie dominante, — a été de comprendre que la justice et l'égalité exigent que tous les peuples, quels qu'ils soient, aient droit à leur identité, à leur personnalité et puissent bénéficier d'un développement autonome. Il lui est très facile de profiter de l'enthousiasme provoqué par la Révolution d'Octobre et de son immense prestige personnel pour accentuer et achever la russification systématique des territoires relevant du pouvoir soviétique : c'est probablement ce qu'aurait fait un homme politique formé aux idées

et aux méthodes du jacobinisme français. Or, Lénine a toujours répudié ce qu'il appelait le « chauvinisme grand-russe », fauteur d'impérialisme et de colonialisme. Le marxisme-léninisme adopte une conception de la nationalité que l'on trouve exposée dès 1913 dans un article publié par Staline dans la revue *Prosvetchénié*, sous le titre « Le marxisme et la question nationale ». Cette thèse est très différente de la conception française de la nationalité.

En France, la nation est censée être une et s'identifie à l'Etat : dès lors, la nationalité se confond avec la citoyenneté. Quand on parle aux Français d'une autonomie bretonne ou d'une autonomie basque, par exemple, ils crient au « séparatisme » : c'est que, pour eux, le droit de libre disposition des peuples signifie nécessairement création d'un Etat et, comme ils ignorent le fédéralisme, cet Etat ne peut être qu'indépendant et souverain. Mais Lénine précise (cf. « L'Etat et la Révolution ») que « l'Etat est un organisme de domination des classes, un organisme d'oppression d'une classe par une autre... »

Dès lors, on peut très bien concevoir une formule d'Etat socialiste, expression du pouvoir de la classe ouvrière, mais respectant les diversités ethniques par l'application du fédéralisme : c'est l'Etat multinational, tel qu'il existe en U.R.S.S., où la citoyenneté est toujours soviétique (et non pas « russe », comme on s'obstine à le dire en France), alors que la nationalité peut-être russe, ukrainienne, moldave, kirghize, turkémène, etc...

Quand l'U.D.B. affirme la vocation nationale de la Bretagne et se déclare en faveur de l'intégration fédérale des peuples européens (ce qui n'a rien de commun avec l'Europe des trusts ou l'Europe-croûpon du Marché commun), elle défend des principes d'égalité et de justice qui sont dans la ligne de ceux proclamés par la Révolution d'Octobre. Nos camarades communistes doivent comprendre le prix que, nous autres Bretons, — victimes traditionnelles de la politique de domination, d'assimilation et d'exploitation du militarisme, du nationalisme et du capitalisme français, — nous attachons à l'application de principes qui ne prennent tout leur sens que si on leur donne une portée générale, valable pour tous les peuples.

Jean THOMAS.

LE PROBLEME BRETON DE BREST A NANTES



— LOIRE-ATLANTIQUE. Saint-Nazaire : les délégués C.F.D.T. de la D.C.N.A.L., en prévision de la fermeture de la base de Gron demandent le reclassement du personnel avant son licenciement.

Les dockers se plaignent de ce que le port de commerce reste désespérément vide ; beaucoup d'entre eux — et parmi les meilleurs — ont abandonné la profession. Le bureau d'études des chantiers de l'Atlantique quitterait Saint-Nazaire pour La Courneuve (région parisienne) à la suite de la concentration de la partie « Etudes » recouvrant plusieurs chantiers.

— COTES-DU-NORD. Implantation d'une nouvelle industrie à Plémet. Un atelier de fabrication de laine minérale, par traitement du kaolin, va y être mis en route à la fin du mois d'octobre ; ce sera aux dires de la presse locale, la première usine du genre en Europe occidentale. Bilan : quinze emplois nouveaux !

200 000 personnes sans eau courante dans les communes rurales des Côtes-du-Nord. 36 communes sont totalement dépourvues d'eau courante ; 6 communes seulement possèdent un réseau complet.

La commune de Le Merzer refuse la construction d'une caserne de gendarmerie ; elle estime que ce genre de charge est du ressort de la préfecture et non de communes, qui, de toute manière ne peuvent en assumer les frais. Le communiqué ne précise pas si cette commune possède ou non l'eau courante.

— MORBIHAN. Lorient deux nouvelles entreprises dans la zone industrielle : un dépôt de bois d'Afrique et une réserve de maïri.

Hennebont : la municipalité est en désaccord avec les P.T.T. sur la pose d'une ligne téléphonique qu'elle voudrait souterraine et que l'administration entend aérienne. Le maire estime qu'une ligne aérienne contredirait les efforts municipaux pour l'embellissement d'Hennebont.

Auray : Problème de la zone industrielle. Discussion au Conseil municipal d'Auray le prix du mètre carré de la zone de Kerbois a été porté de 10 à 13 francs du fait de la surface très insuffisante de cette zone. D'autres terrains inutilisés près de la voie ferrée de Guiberon feraient bien l'affaire d'Auray ; mais ils appartiennent à la commune voisine de Grac'h.

— ILLE-ET-VILAINE. Fusion des communes de Saint-Malo, Saint-Servan et Paramé. Cette fusion a été décidée par décret du « Journal officiel ».

Découverte de Monazite en Bretagne ?

Poursuivant l'inventaire des ressources minéralogiques en Bretagne, le bureau départemental des recherches géologiques et minières vient de découvrir dans la région du Grand-Fougeray des gisements de phosphates de calcium (monazite) et d'autres métaux rares de type cérique ; ces métaux sont utilisés notamment dans la fabrication des tubes de télévision et des briquets. Une industrie de transformation en perspective ?

« La cote d'Alérie est atteinte » déclare le bureau départemental C.F.D.T. Points essentiels du communiqué :

« Malgré l'optimisme des Pouvoirs Publics et d'un certain nombre de responsables de la vie économique, le C.F.D.T. ne cesse de dire depuis des années que le problème de l'emploi n'est pas réglé en Ille-et-Vilaine, pas plus que dans le reste de la Bretagne.

Actuellement, plusieurs milliers de travailleurs sont ou vont être en chômage total ou partiel à Rennes, Redon, Saint-Malo, Fougères, Vitré... Des entreprises ferment ; des réductions d'heures ont lieu (des travailleurs ne font plus que 18 à 20 heures par semaine dans certaines entreprises) ; des licenciements ont lieu dans d'autres entreprises, une bonne dizaine d'entreprises du département se débattent dans une situation économique et financière qui les met à la veille de la fermeture définitive ».

Pour conclure, l'Union des syndicats C.F.D.T. d'Ille-et-Vilaine insiste sur la mise en place d'une infrastructure économique régionale comprenant en particulier des caisses d'investissement et des conseils de gestion commerciale, ceci, bien entendu, dans l'esprit d'une planification démocratique à caractère socialiste.

— FINISTERE. Fermeture à Camaret du chantier de construction navale LA S.O.C.A.M.J. Le personnel — à qui est dû depuis quatre ans plusieurs millions de retard sur salaire — risque de se trouver sans travail dans les prochains jours.

Pour la première fois un pétrolier de 170 000 tonnes est arrivé à Brest. Le « Cédros » battant pavillon Libérien est ainsi le plus grand pétrolier ayant jamais touché un port européen ; pour pouvoir entrer au Havre en effet, le « Cédros » doit se délester de 20 000 tonnes ; il vient s'allier à Brest, seul port capable de l'accueillir. Par cet exploit, Brest s'engage dans une voie d'avenir et non encore exploitée : celle du port touristique pour pétroliers géants.

PEINTURE - DECORATION
L. KERVEL
10, rue Amiral-Linois
N-29 - BREST
Revêtements (murs et sols)

COURRIER DES LECTEURS

Nos correspondants doivent préciser quand ils veulent que leur nom soit mentionné. Nous remercions vivement ceux qui nous écrivent

— Nous avons reçu ce matin une lettre dont l'auteur pour des raisons que l'on comprend aisément tient à conserver l'anonymat.

— Je vous ai déjà écrit pour des questions d'ordre général, je vous remercie d'avoir fait paraître intégralement ma prose. J'ai constaté en sus, pour votre égoïsme que vous laissez paraître la prose de vos adversaires.

— Mon fils, l'année dernière, en faculté des sciences à Brest, a réussi au C.P.E.M., le 27 septembre dernier, avec le rang de 8^e, par ordre de mérite. Il est parti à Rennes, se faire inscrire en faculté de médecine, le 16 octobre.

— Je recevais de lui, jeudi dernier, une lettre m'annonçant qu'il n'avait qu'une bourse de 1 200,00 F, alors que l'année dernière, il avait à Brest, une bourse de 2 250,00 F. Pour que mon fils puisse poursuivre ses études, c'est ma famille qui devra payer la différence.

Ceci se serait rien, si cette façon de procéder était générale, mais loin s'en faut. Il n'est point besoin de détective privé pour être renseigné sur l'octroi des bourses de tout ordre.

Les plus faibles dans leur déclaration des revenus pour l'impôt, sont les plus battus.

Devant le scandale flagrant que la distribution des bourses, étale aux yeux de tous, que faut-il faire ? L'un est un cancre, mais a des parents riches et qui ont des relations. Les parents riches paient des impôts sur le revenu, mais obtiennent bourse pour leur cancre.

L'autre est intelligent, travailleur, ses parents dépendent de l'administration, et pas un centime de leur salaire n'échappe au contrôle du fisc. Il échappent encore cette année, de justesse, à l'impôt sur le revenu, mais bien que leur gosse soit reçu 8^e sur 73 au C.P.E.M., on diminue de plus de 1 000,00 F par un sa bourse, tandis que les fraudeurs et les tricheurs en rient et se lardent de joie.

— Suggestion 1) que toutes les déclarations de revenus soient déposées dans des mairies pendant 15 jours, et que tout citoyen ait le droit de les voir et de dénoncer les mensonges qui y sont inclus s'il y a lieu.

2) Que les résultats des examens scolaires entrent en ligne de compte, et qu'un cancre riche ne soit pas favorisé par rapport à un pauvre qui par son travail a réussi à l'examen.

3) Que les déclarations d'octroi de bourse, soient affichées dans le hall des mairies, et ainsi exposées à la vue du public.

TOUS MATERIAUX
ÉVERITE Société Bretonne Sanitaire
Isolants thermiques et MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION Carreaux, grès, faïence
phoniques «STILLITE» QUIMPER - Tél. 14-43 et 26-43 VILLEROY ET BOSCH



IFFIG

— continue à en apprendre de belles sur l'admirable site militaire de l'Île Longue (Finistère)...

— vous informe que la Marine, ne reculant devant aucun sacrifice pour assurer le bien-être de ses techniciens, leur fournit, aux frais du contribuable, de nombreuses voitures DS 19 pour leurs vastes randonnées à l'intérieur de la base.

— vous rappelle que l'Île Longue ne mesure pas moins d'un kilomètre de long sur trois à quatre cents mètres de large.

— ne résiste pas à l'indignation de raconter à ses lecteurs un épisode peu connu du fameux voyage au Québec.

— a appris en effet qu'au moment de s'embarquer sur le Colbert il est arrivé une mésaventure à De Gaulle ; le vieillard aurait soudain trebuché et sans l'appui de divers accompagnateurs il serait tombé à l'eau ; la scène, filmée par les caméras de la télévision, aurait pu faire la joie des télé-spectateurs, si un coup de téléphone n'avait immédiatement ordonné de couper la scène...

— pense que ses lecteurs comprennent maintenant son indignation devant de telles histoires qui tendent à mettre en doute la légende d'un vieux guide en bonne santé physique et mentale.

Jean AUBAULT
Joaillier - Horloger
LIP - LONGINES RENNES
123, rue de Fougères

OUEST ET BRETAGNE
Le premier article de notre étude « Ouest et Bretagne » paraîtra dans notre numéro de décembre. Nous demandons à nos lecteurs d'excuser ce report.

CARROSSERIE AUTOMOBILE
Passage au marbre - Peinture dans cabine
JEAN CAZEAUX
Le Poteau-Vert
29 S - CONCARNEAU